

Philippe Colin

Jean-Paul Antona

François Lenglard

LA
RESPONSABILITÉ
PÉNALE
DES CADRES
ET DES DIRIGEANTS
DANS LE MONDE
DES AFFAIRES

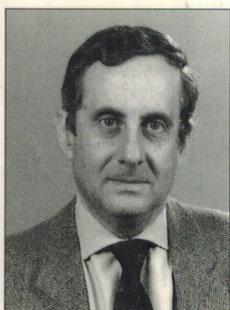
Avec le soutien
de la Fondation HEC

DALLOZ

Sommaire

INTRODUCTION	3
SECTION 1. — <i>Le phénomène pénal, phénomène sociologique</i>	5
SECTION 2. — <i>Le droit pénal, instrument technique</i>	10
SECTION 3. — <i>Conclusion</i>	19
CHAPITRE 1. — La responsabilité pénale des personnes morales	21
SECTION 1. — <i>Personnes et infractions visées</i>	23
SECTION 2. — <i>Une infraction commise pour leur compte, par leurs organes ou représentants</i>	25
SECTION 3. — <i>Partage ou cumul de responsabilité entre personnes physiques et personnes morales</i>	28
SECTION 4. — <i>Sanctions à l'encontre des personnes morales</i>	31
CHAPITRE 2. — La responsabilité pénale en droit des sociétés et droit économique	37
SECTION 1. — <i>Infractions en matière de droit des sociétés</i>	38
SECTION 2. — <i>Infractions dans le domaine économique</i>	54
SECTION 3. — <i>Le développement de « nouveaux délits »</i>	65
ANNEXE.	72
CHAPITRE 3. — La responsabilité pénale en matière fiscale	81
SECTION 1. — <i>Le délit général de fraude fiscale</i>	83
SECTION 2. — <i>Les autres délits fiscaux</i>	94
SECTION 3. — <i>L'engagement des poursuites</i>	101
SECTION 4. — <i>Les pénalités fiscales encourues par le contribuable</i>	111
SECTION 5. — <i>L'abus de droit</i>	116
ANNEXE 1. — <i>Répartition géographique des plaintes déposées de 1987 à 1991</i>	123
ANNEXE. 2 —	128
CHAPITRE 4. — La responsabilité pénale en matière sociale	141
SECTION 1. — <i>La constatation et la poursuite des infractions</i>	142
SECTION 2. — <i>La mise en jeu de la responsabilité des dirigeants et cadres d'entreprises</i>	154
SECTION 3. — <i>Les infractions</i>	160
SECTION 4. — <i>Quelles sont les possibilités d'exonération pour le dirigeant en cas de mise en jeu de sa responsabilité? La délégation de pouvoirs</i>	179

ANNEXE. 1 — <i>Pénalités</i>	193
ANNEXE. 2 —	204
CHAPITRE 5. — La mise en examen des dirigeants et cadres d'entreprise et procédure concernant la personne morale	211
SECTION 1. — <i>Les conditions de la mise en examen</i>	211
SECTION 2. — <i>Le déroulement de la procédure : quels sont les droits de la défense?</i>	213
SECTION 3. — <i>Les pouvoirs du juge d'instruction : les mesures coercitives</i>	215
SECTION 4. — <i>Les règles de procédure applicables aux personnes morales</i>	219
ANNEXE. — <i>Les peines encourues par les personnes physiques. Nouveau code pénal</i>	224
CONCLUSION	227
INDEX ALPHABÉTIQUE	231
TABLE DES MATIÈRES	235



Jean-Paul Antona est avocat au barreau des Hauts-de-Seine et professeur de droit social au Groupe HEC.

Philippe Colin, ancien inspecteur des impôts, est professeur de droit fiscal au Groupe HEC.

François Lengart, ancien juge au tribunal de commerce, est professeur de droit commercial au Groupe HEC.

La multiplicité des « affaires », la sévérité croissante des juges et des tribunaux qui n'hésitent plus à incarcérer des responsables d'entreprise, l'aggravation des sanctions, notamment lors de la réforme du Code pénal, et la création d'une responsabilité pénale spécifique aux personnes morales ont fait apparaître la nécessité de disposer d'un ouvrage faisant la synthèse des risques pénaux encourus par les cadres et dirigeants en droit des affaires.

Les auteurs, tous professeurs au Groupe HEC, mais aussi praticiens, ont pu mener à bien une réflexion permettant d'analyser les infractions les plus fréquemment commises et sanctionnées pénalement, en droit commercial, fiscal et social.

Ils présentent également les différentes étapes de la procédure pénale, depuis l'engagement des poursuites jusqu'à l'éventuelle condamnation.

Cet ouvrage s'adresse à tous les cadres et dirigeants, quelle que soit la taille de leur entreprise ou leur fonction, aux avocats et notaires, aux experts-comptables et aux commissaires aux comptes, ainsi qu'aux étudiants des facultés et écoles de gestion ou d'ingénieurs.

Ce livre a été écrit à partir des résultats d'une recherche soutenue par la Fondation HEC, composée de 30 entreprises.



1514
ISBN 2-247-02182-4
270 F

